

LE CASSIDEN

Juin 2013



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Le dimanche 19 mai, dans le cadre de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la Culture, le Groupe F et ses petits bonshommes de lumière ont envahi le port et enflammé la Méditerranée et le Château... 35 minutes de bonheur, de magie, de rêve. Bravo à tous !

Cependant, en cette période printanière, pendant laquelle manifestement tout et n'importe quoi circule sur la place publique, la réalité est toute autre. Il est de mon devoir de Maire de rétablir quelques vérités.

Tout d'abord, le spectacle du Groupe F a été totalement financé par l'association Marseille Provence 2013.

Concernant le parking des Mimosas. Le coût total du bâti est de 13 750 000 euros, entièrement pris en charge par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, qui bénéficie d'un large budget de 1 750 000 000 d'euros (investissements et fonctionnement) et qui gère notamment

le stationnement sur les 18 communes qui la composent. Alors évidemment c'est de l'argent public ! Mais ne vaut-il pas mieux que cette somme soit investie à Cassis plutôt que dans une autre commune ? Je vous pose la question !!!

En ce qui concerne le chantier, les travaux avancent à grands pas, sans connaître de difficultés majeures et le parking sera livré, comme prévu, au premier trimestre 2014.

En ce qui concerne les tarifs « horaire » et les abonnements de ce parking, nous ne les connaissons pas encore pour la très simple raison que l'appel d'offre n'a toujours pas désigné le nom du futur exploitant avec lequel les tarifs doivent évidemment être discutés. Si on vous a parlé d'un tarif quel qu'il soit, on vous a donc dit n'importe quoi et on vous a fait perdre votre temps en palabres inutiles ! Ceci étant, nous nous battons pour que les services privilégiés d'heure gratuite et d'abonnement de la viguerie soient mis en place également aux Mimosas. 150 places (sur 400) sont réservées aux abonnements des Cassidens. Vous pouvez dès à présent envoyer votre candidature en mairie pour réserver une place d'abonné. Nous transmet-

trons ces demandes aux services de la Communauté urbaine.

En ce qui concerne mon état de santé - certains disent que je serais « à l'article de la mort », ne pouvant de ce fait finir mon mandat - j'ai le grand plaisir de vous annoncer (et je touche du bois !) que je suis en excellente forme ! Rumeur, rumeur, quand tu nous tiens... Tout cela est consternant...

Je vous invite, chaque fois que vous avez un doute sur un sujet, quel qu'il soit, à venir en mairie, à solliciter les services de la ville, à me solliciter directement. Cela évitera, je l'espère, tout malentendu !

D'autre part, nous avons reçu tout récemment le Secrétaire général de la Préfecture pour présentation de différents dossiers concernant Cassis. Il a bien acté qu'à Cassis, où 66% de la commune est classée en zone naturelle, et où des contraintes réglementaires conséquentes existent : 82% du territoire dans le Parc National des Calanques, plans de prévention incendie et inondation, la commune a fait beaucoup d'efforts pour offrir aux Cassidens un maximum de logements sociaux. Nous continuons nos efforts

dans ce sens en maximisant au mieux le foncier communal. Pour exemple, après les villas des Brayes (16 en logements conventionnés), 5 logements sociaux verront prochainement le jour du côté de l'avenue Alphonse Daudet. Un éco-quartier est aussi à l'étude. Par ailleurs, après l'OPAH (70 logements rénovés de 2008 à 2012), la commune poursuit le financement pour la rénovation des logements privés sur tout le territoire de la ville au travers du PIG (Programme d'Intérêt Général) communautaire.

Grâce à ces actions, Cassis montre sa bonne volonté dans la production de logements sociaux.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Présidente du Parc National des Calanques

Vice-Présidente de la Communauté urbaine

Marseille Provence Métropole



UN AVANT GOÛT DES FESTIVITÉS

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin à partir de 18h

Cette année encore, ce sera l'occasion pour chacun de découvrir ou redécouvrir, au détour des ruelles, des artistes amateurs ou confirmés et de faire la fête aux rythmes des différents courants musicaux qui se croiseront dans le village. Vous vous laisserez envahir par la bonne humeur omniprésente de Namas Pamous (jeu de boules), par le jazz de Claude Mallet (port), par le son envoûtant des Djembés et par tous les autres mélomanes et musiciens qui viendront partager avec vous leur passion de la musique.

En parallèle, l'école de musique du Centre culturel fera aussi sa « fête de la musique » à 18h dans le jardin de la bibliothèque Villa Ariane.



FÊTES DE LA MER

Samedi 22, 29 et dimanche 30 juin



FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Samedi 22 juin à partir de 19h30 débiteront les festivités de la Saint-Jean avec le défilé des groupes folkloriques depuis le Centre culturel jusqu'à la place Baragnon où vous pourrez partager la traditionnelle « Soupe au Pistou » (sur inscription auprès de Cassis animation, participation 10 €).

Vers 21h, comme le veut la coutume, le moment sera venu d'embraser les serments de vigne et de danser aux rythmes des musiques provençales autour du traditionnel feu de la Saint-Jean.

FÊTE DE LA SAINT-PIERRE

Samedi 29 juin marquera le début de la traditionnelle fête des pêcheurs, moment fort des fêtes vôtives cassidaines, avec dans un premier temps à 17h un tournoi de joutes dans le port de Cassis et dans un second temps à 19h l'apéritif des Prud'hommes à la Prud'homie de Pêche.

Dimanche 30 juin, les festivités commenceront à 9h30 par la procession des prud'hommes portant la statue de leur Saint patron suivie de la messe en l'église Saint-Michel puis de la bénédiction dans la baie de Cassis des bateaux et l'hommage aux disparus en mer.

Après cet hommage aux pêcheurs, dès 13h, viendra le moment de se retrouver sur la promenade Aristide Briand pour partager la traditionnelle sardinade préparée par Cassis animation (participation 5 €) et animée par les groupes folkloriques.

Pour clôturer cette journée festive aura lieu le 3^{ème} trophée des barquettes, course de barques à la rame organisée par l'ACBT avec un départ à 15h dans le port. La remise des prix aura lieu à 19h sur la promenade Aristide Briand. Exposition de photos sur le thème des barques.

EXPOSITION CASSIS, PORT DE LA PEINTURE AU TOURNANT DE LA MODERNITÉ (1845-1945)

Du 29 juin au 6 octobre

La ville de Cassis et la Fondation Regards de Provence accueilleront une exposition prestigieuse labellisée Marseille Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture aux Salles Voûtées et au Musée Municipal d'Art et Traditions Populaires. L'exposition fera découvrir en Cassis un référent majeur de la peinture provençale mais aussi un des lieux privilégiés où s'est inventée la modernité picturale et où ont afflué les peintres de tous horizons. Peu d'artistes majeurs ont manqué au rendez-vous que leur assignait ce petit port dont Frédéric Mistral avait fondé la renommée. Dans les Salles Voûtées seront exposées notamment des œuvres de Monticelli, Ponson, Cordouan, Garibaldi, Seyssaud, Friesz ou Levy-Dhurmer, représentant le littoral cassidain depuis le Cap Canaille jusqu'aux Calanques. Dans le Musée, seront présentées des œuvres consacrées à Cassis et ses abords issues des collections de Musée de France, accumulées depuis sa fondation en 1910.



Peu d'artistes majeurs ont manqué au rendez-vous que leur assignait ce petit port dont Frédéric Mistral avait fondé la renommée. Dans les Salles Voûtées seront exposées notamment des œuvres de Monticelli, Ponson, Cordouan, Garibaldi, Seyssaud, Friesz ou Levy-Dhurmer, représentant le littoral cassidain depuis le Cap Canaille jusqu'aux Calanques. Dans le Musée, seront présentées des œuvres consacrées à Cassis et ses abords issues des collections de Musée de France, accumulées depuis sa fondation en 1910.

VISITE LIBRE DES SALLES VOÛTÉES

- Plein tarif 3.00 €
- Tarif réduit pour les jeunes de 14 à 26 ans 2.00 €
- Enfant de moins de 13 ans GRATUIT

VISITE LIBRE DU MUSÉE AUX HEURES D'OUVERTURE DU BÂTIMENT

- ENTRÉE GRATUITE

VISITE COMMENTÉE DE L'EXPOSITION AUX SALLES VOÛTÉES ET AU MUSÉE

Le mardi à 14h30 et à 15h30 (sur inscription à l'Office de Tourisme)

- Plein tarif 5.00 €
- Tarif réduit pour les jeunes de 14 à 26 ans 3.00 €
- Enfants de moins de 13 ans GRATUIT

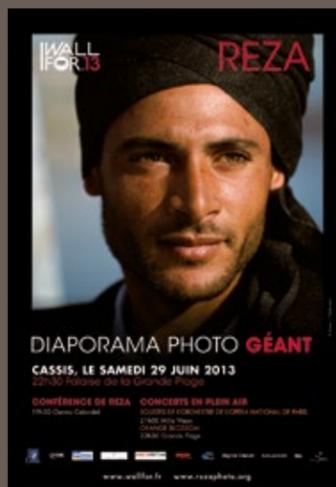
Billetterie à l'Office du Tourisme de Cassis - Tél : 0 892 25 98 92.

Vernissage samedi 29 juin à 11h dans la Cour d'Honneur de la Mairie.

WALL FOR Samedi 29 juin à partir de 19h30

Wall For, entre Les Calanques et le Cap Canaille, un diaporama monumental de photographies d'artistes mondialement connus ...

Pour sa 4^{ème} édition, Cassis accueille REZA, photographe de « La joie au cœur des guerres, du triomphe de la vie envers et contre tout ». Ce témoin humaniste des chaos du monde saisit avec une intense sensibilité « La limite où la joie côtoie le désespoir ».



CONFÉRENCE DÉBAT ET VIDÉOS DE REZA

- 19h30, salle de conférence de l'Oustau Calendal

ORCHESTRE DE L'OPÉRA NATIONAL DE PARIS

Cinq solistes offriront au coucher du soleil un « concert d'ouverture ». Le Canon de Johann Pachelbel (pièce de musique de chambre baroque), les fameuses séries de variations de La Folia de Geminiani et des sublimes extraits des 4 Saisons de Vivaldi seront interprétés par le 1^{er} violon Michèle Deschamps, le 1^{er} violon Christophe Guiot, le violon Sophie Maurel, l'alto Jean Michel Lenert et le violoncelliste Jean Ferry. Cet événement est organisé par la ville de Cassis grâce à l'aide de Nadine Faure-Brac et au soutien inestimable des maisons d'hôtes la Méduse et la Maison de Nino, le restaurant la Villa Madie et la Plage du Bada.

- 21h, sur le Môle Vieux

DIAPORAMA GÉANT DES ŒUVRES DE REZA « Plus loin sur la terre » commenté par l'artiste lui-même.

- 22h30, plage de la Grande Mer

CONCERT LIVE DU GROUPE ORANGE BLOSSOM

Ahurissant melting-pot vibrant de mille sons et d'une multiplicité d'influences, la musique d'Orange Blossom nous transporte dans un conte des mille et une nuits, version 3^{ème} millénaire. Spectacle gratuit organisé par Cassis Organisation.

- 23h30, esplanade Charles de Gaulle

POINT TRAVAUX

Réalisés

- **Traverse du soleil** : mise en place d'un plateau surélevé (en haut de la traverse).
- **Intersection de l'avenue des Calanques et de l'avenue Jean-Jacques Garcin** : aménagement d'un carrefour avec mise en place d'îlots.
- **Avenue de la plage bleue** : mise en place d'un petit îlot (en bas de l'avenue).
- **Intersection des avenues Jean-Jacques Vernazza et Verdun (bas)** : aménagement de l'intersection.

En cours de réalisation

- **Espace Petite Enfance** : réalisation des fondations.

L'accès à la Respélido côté J. Ferry est strictement interdit à tout véhicule et tout piéton. Les usagers doivent passer uniquement par le chemin piétonnier au bas du parc, aux horaires habituels, accès par l'allée P. Bérard. A noter également, qu'en fonction des livraisons des matériaux, la rocade Vence est partiellement (voire quelques fois totalement) fermée à la circulation. Un itinéraire de déstagement est mis en place. Les véhicules venant de l'avenue du 11 novembre doivent emprunter les avenues J. Liataud puis J. Ferry. Quant aux véhicules venant de l'avenue de la Viguerie, ils doivent emprunter l'avenue E. Agostini quand la rocade est totalement fermée ou le passage par la voie de gauche de la rocade quand celle-ci est partiellement fermée.

- **Parking des mimosas** : phase de terrassement.

Rappel : pendant la durée des travaux, la rue Autheman et l'avenue Isnard sont fermées. L'accès est autorisé uniquement aux riverains dans le sens montant. Un itinéraire de déstagement est mis en place rue de La Ciotat.

- **Avenue de la Viguerie** : les travaux de voirie vont se terminer dans le courant du mois de juin.

Les travaux concernent la partie de la voie comprise entre la rue Bremond et l'intersection des avenues Viguerie et Daudet. Les travaux sont réalisés par demi-chaussée et n'entraînent que très peu de gêne de circulation.

- **Quartier des Brayes** : rénovation de l'éclairage public.

- **Avenue Bailli de Suffren** : réfection ponctuelle des trottoirs.

- **Chemin du Plan Olive** : réalisation d'un bassin d'infiltration. Durée des travaux : 1 mois.

- **Cimetière du Mussuguet** : phase de terrassement pour la réalisation des 120 nouveaux caveaux.

- **Allée Pierre Chiaradia** : les travaux du bâtiment annexe de la mairie seront finis avant la fin du mois.

- **Intersection des avenues Jean-Jacques Vernazza et Verdun (haut)** : création d'un rond-point à l'intersection des deux avenues.

Peu d'impact sur la circulation. Fin des travaux prévue courant juin.

Retrouvez les travaux sur www.cassis.fr
Allo travaux : 08000 13260 (n°vert)
ou 06 31 79 55 31
c.koblet@cassis.fr

OPINION LIBRE

Les listes «Ensemble pour Cassis» et «Vivre Cassis Autrement» n'ont pas souhaité utiliser les espaces que nous leur réservions.

CASSIS, CHAMPIONNE DE L'ENVIRONNEMENT !

ECHO DES ASSOCIATIONS

Nettoyage du littoral et des rochers cassidains

L'association AVIE a décroché cette année le marché de nettoyage du littoral cassidain. Cette association qui s'engage depuis plusieurs années dans des actions en faveur du développement durable a pour objectif de participer à la protection de la nature et de l'environnement grâce aux actions de sensibilisation et d'éducation à l'écocitoyenneté qu'elle met en place autour de la gestion des déchets. Elle contribue à développer des pratiques et des gestes en accord avec le respect de l'environnement. Particulièrement impliquée dans le tri sélectif des déchets qu'elle effectue pour le papier dans les locaux administratifs de la mairie et pour les cartons avec les commerçants de la ville, elle promeut, aussi, des éco-produits (vaisselles et sacs biodégradables et biocompostables), elle dispose d'un remarquable outil pédagogique : le chariot de tri sélectif que l'association met bénévolement en œuvre depuis des années pour le Marseille – Cassis (collecte de plus de 400kg de bouteilles chaque année pour les 15 000 inscrits). Cet été, du 1^{er} mai au 30 septembre, les équipes de l'association AVIE, effectueront le nettoyage de notre littoral en embauchant 22 jeunes gens dont 9 Cassidens !!!

Ils chemineront tout le long de notre littoral (de la plage du «petit Paradis» de l'Arène jusqu'à la pointe Cacao de Port-Miou) pour assurer nettoyage et sensibilisation auprès de nos concitoyens et estivants.



Les patrouilles de l'été

La mairie maintient ses patrouilles terrestres le matin pour afficher les résultats des analyses de la qualité de l'eau de baignade et distribuer des cendriers de plage (plus de 15 000 cendriers distribués en 2012) et ses patrouilles maritimes l'après-midi pour surveiller les activités réglementées dans la bande des 300m et sensibiliser au mouillage (une plaquette est disponible en mairie et à l'Office de Tourisme et sera distribuée aux plaisanciers tout l'été).

Ces patrouilles viendront en renfort de celles organisées par le Parc National des Calanques assurant la sensibilisation en mer le matin et les accès au massif l'après-midi.

Pavillon bleu et certification

Cette année encore la ville de Cassis est lauréate de son Pavillon Bleu sur l'ensemble de ses plages et sur Port-Miou.

Dans le cadre des 30 ans de la Fondation pour l'Environnement en Europe, le Pavillon Bleu mettra en avant pendant 30 jours de la saison estivale, 30 lauréats Pavillon Bleu sur 92. Ces lauréats ont été sélectionnés sur leur durée d'engagement dans le label mais aussi leurs actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Parmi ces 30 lauréats, 10 ports de plaisance Pavillon Bleu ont été particulièrement félicités et en premier lieu la calanque de Port-Miou !

L'exemplarité est encore de mise !

Nous vous rappelons que des COMPOSTEURS individuels sont toujours à disposition à l'antenne MPM de la ville. Veuillez envoyer un chèque de 10 € à MPM - Régie des composteurs - Les Docks - Atrium 10.8 - 10 place de la Joliette - BP 48014 - 13002 MARSEILLE à l'ordre du trésor public et l'antenne se chargera de vous contacter pour les jours et horaires de retrait.

Les dons en faveur du Téléthon

Malgré le contexte économique difficile, la générosité cassidaine était de nouveau au rendez-vous. Grâce à la mobilisation des bénévoles, cette action a permis de collecter 19 466 € de dons au profit de l'AFM soit 11 240 € sur le terrain par la « Force T », 4 816 € par téléphone au 3637 et 3 410 € sur internet. A peine 549 € de moins que l'an dernier ! Cela mérite un grand coup de chapeau à tous les bénévoles qui ont fait un travail remarquable !

Le Raid «Marseille Cassis» à l'aviron

Le 1^{er} juin 2013 aura lieu la 12^{ème} édition du Raid International « Marseille-Cassis » à l'aviron de mer. Le parcours d'une longueur de 24 km partira de la rade sud de Marseille (départs à 16h et 16h30 de la plage du Prophète), direction le Cap Croisette, les Calanques pour arriver dans la baie de Cassis entre 19h et 20h.

Organisé par le Comité Départemental des Sociétés d'Aviron des Bouches-du-Rhône avec la participation des 3 clubs de Marseille, l'ASPTT, le CAM, le raid sera accueilli comme chaque année par l'Aviron Club de Cassis à son arrivée sur la plage de la Grande Mer. Renseignements au 06 26 92 19 21.



Les régates de juin

Dimanche 2 juin, Port-Miou reçoit La croisière ibérique, 1^{ère} régates de juin où 20 voiliers sont attendus dans la Calanque.

Les 7 et 8 juin, c'est la régates Léon Grosse qui sera accueillie à Port-Miou. Et dans la baie de Cassis, place à la 5^{ème} IT Sail Cup. Une régates des professionnels des technologies de l'information co-organisée par le CNPM de Port-Miou, la ville de Cassis et l'IT Sail Cup.

Les 8 et 9 juin, plus de 30 voiliers de la 48^{ème} duo Cypriani – Franco sont attendus à Port-Miou, organisée par le Yachting Club des Calanques de Cassis et l'UNM de Marseille.

Le 27 juin, vers 17h, le 13 à la voile fera étape à Port-Miou pour sa 14^{ème} édition. Une étape organisée par l'YCCC, la ville de Cassis et le Comité départemental de voile.

Renseignements au 06 77 89 16 04.

Le Défi de Calendal

Dimanche 2 juin à 9h, le départ est donné pour la course pédestre du Défi de Calendal. Plus de 300 coureurs sont attendus pour cette 13^{ème} édition. Cette épreuve pédestre, ouverte aux cadets, juniors, espoirs, seniors, vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non se déroulera cette année sur un nouveau parcours de 16 kms. Le retrait des dossards se fait sur la promenade Aristide Briand de 7h à 8h45. Attention aucun dossard ne sera remis sans certificat médical ou présentation de licence. N'oubliez pas vos épingles ! Organisé par l'ACF (Association des Coureurs de Fond). Renseignements au 04 42 01 26 89 et inscriptions www.courirenfrance.com



LA VILLE ADOPTE LE PROCÈS VERBAL ÉLECTRONIQUE

Depuis le mois de mai, les policiers municipaux et les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont en mesure de verbaliser le stationnement payant en dressant des procès-verbaux électroniques (PVe). C'est ainsi la fin annoncée de l'avis de contravention glissé sur le pare-brise. A la place vous trouverez un avis de verbalisation !

Ce mode de verbalisation présente plusieurs avantages :

- Il est plus moderne et offre des moyens de paiement plus évolués (timbres amende, chèque ou télématique sur internet).
- Il est plus lisible pour le contrevenant car la lettre amende archaïque (datant de 1905 !) était manuscrite par l'agent. Il est reconnu qu'il y a moins de contestation puisqu'il est rédigé de façon plus complète et sans erreur possible.
- Il évite également une surcharge de travail aux agents municipaux et permet de redéployer des effectifs de police sur le terrain. Les données recueillies sont automatiquement transmises au Centre

national de traitement automatisé des infractions de Rennes qui envoie ensuite l'avis de contravention par la Poste.

80% des infractions au code de la route seront dressées par PVE avec l'avantage d'une verbalisation à distance pour un stationnement gênant grâce aux caméras de vidéo protection. Les agents, en faction au Poste de Commandement et de Surveillance Urbain, relèvent les infractions en visionnant les images et dressent alors un PVE pour lequel le contrevenant recevra un avis à régler l'amende forfaitaire. Les rues où le stationnement gênant ou dangereux pose le plus de problèmes ont été identifiées ; c'est le secteur autour du centre-ville qui est le plus concerné : la rue de l'Arène, la rue Victor Hugo, l'avenue Agostini et le secteur de la Viguerie. Il s'agit en priorité de faire respecter les «arrêts-minutes» (limitée à 30 minutes) mais d'autres actions peuvent être relevées : franchissement d'un stop, circulation en sens interdit, excès de vitesse... alors attention !!!

PÊLE-MÊLE

Un nouveau service de vélos électriques



Nouveauté pour la saison 2013 : la ville de Cassis et l'Office de Tourisme s'engagent dans la mobilité douce.

Afin de profiter pleinement de Cassis avec plaisir et sans effort l'Office de Tourisme en partenariat avec la société ElecVeloc met en place un service de location de vélos électriques. Ces vélos sont proposés à la ½ journée à partir de l'Office de Tourisme. Le vélo électrique constitue un nouveau mode de déplacement durable qui contribue à fluidifier les déplacements et améliorer la qualité de vie de chacun. L'Office de Tourisme a choisi ElecVeloc pour proposer un service de qualité. ElecVeloc est spécialisée dans la location de vélos électriques et a choisi des vélos HolyBike qui permettent de grimper pratiquement toutes les côtes de Cassis sans effort et avec style...

Tarifs : journée de 10h à 19h : 29 € TTC - ½ journée à partir de 14h seulement : 19 € TTC.

Informations complémentaires : www.elecveloc.com ou à l'Office de Tourisme.

Plan canicule

Comme chaque année, le CCAS et la ville de Cassis mettent en place le dispositif canicule. Celui-ci s'adresse aux personnes de plus de 65 ans (ou 60 ans si elles sont reconnues inaptes au travail) et aux personnes adultes handicapées, résidant à leur domicile. Cette mesure permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux dans le cadre du plan d'alerte d'urgence. Si vous souhaitez bénéficier du dispositif, il vous suffit de contacter le Centre Communal d'Action Sociale. CCAS - 10 rue Adolphe Thiers ou 04 42 98 81 40.

Du nouveau chez nos commerçants

Pure Institut est une nouvelle adresse dédiée au bien-être et à la beauté où l'on trouve également tous les bienfaits des minéraux de la Mer Morte. Cécilia vous accueille sur rendez-vous au 20 rue de l'Arène et vous réserve une surprise pour son ouverture ! Tél. : 04 42 01 23 78.

Les 8èmes entretiens de la petite enfance



l'IUFM, l'inspection académique des Bouches-du-Rhône et la Ligue de l'enseignement, ces 2 journées accueillent l'ensemble des professionnels qui travaillent auprès des tout-petits (enseignants des écoles, éducatrices de jeunes enfants, professionnels de santé, ATSEM, assistantes maternelles...) autour de conférences et de tables rondes.

La nouvelle presse à Cassis

La presse vient d'ouvrir ses portes au 7 rue Séverin Icard. Inaugurée le 11 mai dernier, Celia et Emmanuel vous proposent journaux, papeterie et articles de souvenirs.



Rappel : Inscriptions scolaires

Les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire pour la rentrée 2013/2014 se font sur rendez-vous auprès du Service Enfance Petite enfance au 04 42 73 39 16.

EXPOSITION «TRADITIONS PROVENÇALES»

Jusqu'au 31 décembre, Four banal

EXPOSITION PAUL ALLE

«LUMIÈRE ET REFLETS DE PROVENCE»

Jusqu'au 12 juin, Musée Rens. 04 42 01 88 66.

SAMEDI 1^{ER} JUIN

12^{ÈME} RAID INTERNATIONAL

«MARSEILLE-CASSIS» À L'AVIRON *Info page 3*
Arrivées de 18h30 à 20h, port de Cassis

BALADE EN KAYAK

Par le *Kayak Club des Calanques de Cassis*.
9h, Calanque de Port Miou Rens. 06 77 89 16 04.

ATELIER YOGA DERVICHE

Par *Yoga 13*
9h30, Centre CREA Rens. 06 17 16 68 72.

PAËLLA Par le *Yachting Club des Calanques*.
13h, Port Miou Rens. 06 77 89 16 04.

CONFÉRENCE «MARIE GROBET À L'ORIGINE D'UN MUSÉE MARSEILLAIS»

Par Eliane Richard, agrégée d'histoire, membre de l'Académie de Marseille.
16h, MEVA Rens. 04 42 01 88 66.

BUFFET CAMPAGNARD

avec soirée dansante
Organisé par *Cassis accueil*. Tarif 25€.
18h30, Centre culturel Rens. 04 42 01 79 31.

DU 1^{ER} AU 5 JUIN

SORTIE CULTURELLE «LES LACS ITALIENS»

Par le *Centre culturel*. Rens. 04 42 01 77 73.

DIMANCHE 2 JUIN

DÉFI DE CALENDAL 13^{ÈME} ÉDITION *Info page 3*



Course de 16 kms (nouveau parcours).
Organisée par l'ACF.
Rens. 04 42 01 26 89.
9h, esplanade du Général de Gaulle

RÉGATE «LA CROISIÈRE IBÉRIQUE»

Calanque de Port Miou *Info page 3*

SALON DES CRÉATEURS

Par *EVENCREA*.
De 9h à 18h, place Baragnon

RÉCITAL DE PIANO «DE BEETHOVEN À LISZT»



Voyage à travers les romantiques d'Eric Penso. Un concert pédagogique organisé par *Les Rencontres Musicales de Cassis*.
Tarifs : 15 € - 10 € pour un parent accompagné d'un enfant.
Gratuit - 16 ans et élèves de Conservatoire - 25 ans.
Rens. 06 67 90 02 80 ou info@musicalescassis.com.
18h, Oustau Calendal

MARDI 4 JUIN

EXPOSITION «L'UNIVERS DU BLUES»

Prêtée par la BDP. **ENTRÉE LIBRE**.
Jusqu'au 26 juin, bibliothèque Ariane

CYCLE DE CONFÉRENCES «L'HISTOIRE AU XXÈME SIÈCLE»

Société et religion en France de 1789 à nos jours. Par G. Gaudin, professeur agrégé d'histoire docteur en lettres. Tarifs : adhérent 4€, n/adhérent 5€.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

5 ET 6 JUIN

8^{ÈMES} ENTRETIENS DE LA PETITE ENFANCE

A l'Oustau calendal *Info page 3*

JEUDI 6 JUIN

SORTIE À PORQUEROLLES

Avec *Cassis accueil*. Tarif 32,50 €.
Rens. 04 42 01 79 31 ou 06 73 69 14 91.
Départ à 7h30 de la gendarmerie

LIVRES ENTRE PARENTHÈSES

«LE COEUR COUSU»
De Carole Martinez. Par Monique Bécour. **ENTRÉE LIBRE**.
19h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01.

CINÉ PASSION «PROMISED LAND»

Réalisé par Gus Van Sant (2013) Avec Matt Damon, Rosemarie de Witt. Tarif 6,50€.
19h15, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

7 ET 8 JUIN

RÉGATE «5ÈME IT SAIL CUP» *Info page 3*

Co-organisée par le *CNPM de Port Miou*, la Ville de Cassis et l'*IT Sail Cup*.
Dans la baie de Cassis

RÉGATE «LÉON GROSSE» *Info page 3*

Dans la Calanque de Port Miou

SAMEDI 8 JUIN

JOURNÉE NATIONALE «HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE»

11h, stèle du jardin public

REPAS DES ANCIENS DE L'ÉCOLE

Inscription préalable sur www.sainte-clairecassis.com. Rens. 06 09 54 69 43.
11h30, école maternelle Sainte Claire

THÉÂTRE «GRAND HÔTEL»

Avec le *TRAC 1*. Adaptation d'après «Palace» de JM. Ribes. Mise en scène M. Lebert. Tarifs : adhérent 8€ - n/adhérent 10 €.
21h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

8 ET 9 JUIN

RÉGATE «48ÈME DUO CYPRIANI - FRANCO»

Info page 3. Rens. 06 77 89 16 04.
18h, Calanque de Port Miou

8, 15 ET 16 JUIN

FINALE DES PLAYOFFS «R-LIGUE PROFUTSAL»

Avec l'équipe de Futsal intercommunale Cassis Carnoux Roquefort la Bédoule.
18h30, gymnase de la Viguerie

DIMANCHE 9 JUIN

PLACE AUX PEINTRES

Par l'association *L'Art et la Manière*.
De 9h à 19h, place Baragnon

EN DIRECT DE LA PAROISSE

1^{ÈRE} COMMUNION des enfants du Catéchisme
10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

MARDI 11 JUIN

LIVRES ÉCHANGES «LES CONFESSIONS»

Débat autour du livre de J.J. Rousseau.
18h, Centre culturel Rens. 04 42 01 82 01.

MERCREDI 12 JUIN

ERDF VIENT À VOUS

CAMPAGNE D'INFORMATION GRAND PUBLIC
de 9h à 16h, Esplanade Aristide Briand

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

VENDREDI 14 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Ecole maternelle Cap Canaille

CONFÉRENCE «L'ÉLECTRONIQUE À BORD»

Par Yvon Verdu. **ENTRÉE LIBRE**.
18h30, Yacht Club Rens. 04 42 01 05 96.

L'ÉTÉ EN FÊTE AUX GORQUETTES

Barbecue et animation musicale organisés par la Résidence Sociale. Rens. 04 42 03 86 89.
De 19h à minuit, Hameau des Gorguettes

SAMEDI 15 JUIN

«MARSEILLE ORANGE MÉCANIQUE»

Débat animé par José d'Arrigo, journaliste, Gabriel Chakra ancien grand reporter au Méridional. José d'Arrigo dédicacera son livre «Marseille Mafias». Suivi d'un vin d'honneur. **ENTRÉE LIBRE**.
11h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

MILONGAS «TANGO ARGENTIN»

Par l'école de tango du Centre culturel.
19h, place Baragnon Rens. 06 86 93 88 60.

THÉÂTRE «FAUX SEMBLANTS ET VRAI TRANCHANT»

avec le *TRAC 2*.
Comédie policière de Johann Corbard. Mise en scène Patricia Bourillon.
Tarifs : adhérent 8€ - n/adhérent 10 €.
21h, Centre culturel Rens. 04 42 01 77 73.

DIMANCHE 16 JUIN

EXPOSITION DE PEINTURE EN PLEIN AIR

Par la *Société des Peintres Cassidains*.
De 9h à 19h, place Baragnon

OPÉRA «NABUCCO DE VERDI»

En retransmission numérique.
Tarif 15€. Retrait des places au Centre culturel.
15h30, Ciné-Calanques Rens. 04 42 01 77 73.



MARDI 18 JUIN

73^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

11h, stèle du jardin public

MERCREDI 19 JUIN

SPECTACLE MUSICAL «MUSICAE MUNDI»

Par Maria Gissi de l'association *Musique, Chanson, Spectacle*. A partir de 3 ans.
15h30, bibliothèque Ariane

JEUDI 20 JUIN

SORTIE CULTURELLE

Visite du Mucem et du Grand Atelier du Midi. Inscriptions au bureau Accueil du Centre culturel ou 04 42 01 77 73.

VENDREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE *Info page 2*



Tous les courants musicaux se croiseront à Cassis. A vous de découvrir les mélomanes et musiciens qui viendront partager avec vous leur passion de la musique.
A partir de 18h, dans le village

L'ÉCOLE DE MUSIQUE FÊTE LA MUSIQUE

18h, jardin de la Villa Ariane **ENTRÉE LIBRE**.

EN DIRECT DE LA PAROISSE

ÉCOLE DE PRIÈRE Pour apprendre à prier.
19h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

SAMEDI 22 JUIN

RÉUNIONS DE QUARTIERS

VIGUERIE ET CENTRE VILLE

10h, RDV parking Daudet

11h, RDV place Baragnon

AUDITION DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

17h, Centre culturel **ENTRÉE LIBRE**.

LA SOIRÉE DE LA PLAISANCE

Par le *Groupement Trapani Carasco*.
Port de Cassis



FÊTES DE LA MER *Info page 2*

SAMEDI 22 JUIN – SAINT JEAN

DÉFILÉ DES GROUPES FOLKLORIQUES
19h30, départ du Centre Culturel
PIQUE NIQUE «LA SOUPE AU PISTOU»
avec animation folklorique. Tarif 10 €.
20h, place Baragnon
FEU DE LA SAINT-JEAN
21h, place Baragnon

DIMANCHE 23 JUIN

EN DIRECT DE LA PAROISSE

MESSE AVEC ORGUE ET TROMPETTES

10h, église Saint Michel Rens. 04 42 01 70 72.

MARDI 25 JUIN

LECTURE Organisée par la bibliothèque pour les résidents.

15h, Maison de retraite

JEUDI 27 JUIN

RÉGATE «13 À LA VOILE» *Info page 3*

Etape organisée par l'YCCC, la Ville de Cassis et le *Comité départemental de voile*.
17h, Calanque de Port Miou

CONFÉRENCE

Présentée par Jacques Dallest, Procureur de la République. Suivi d'un apéritif.
18h, Oustau Calendal **ENTRÉE LIBRE**.

VENDREDI 28 JUIN

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

Ecoles Leriche-Mistral et Sainte Claire

SAMEDI 29 JUIN

EXPOSITION «CASSIS, PORT DE LA PEINTURE»

(1845 - 1945) *Info page 2*



Dans le cadre de Marseille Provence 2013, Capitale Européenne de la culture. Organisée par la Ville de Cassis et la *Fondation Regards de Provence*.
Vernissage samedi 29 juin à 11 heures.
Jusqu'au 6 octobre, Musée et Salles Vouïées

WALL FOR

4^{ÈME} ÉDITION

Info page 2



Organisé par l'association *Wall For* et la participation de *Cassis Organisation*.
Rens. www.wallfor.fr

CONFÉRENCE DÉBAT ET VIDÉOS DE REZA

19h30, Oustau Calendal

CONCERT «LES 4 SAISONS DE VIVALDI»

des Violons de l'Opéra National de Paris
21h, Môle vieux **GRATUIT**

DIAPORAMA GÉANT DES ŒUVRES DE REZA

«PLUS LOIN SUR LA TERRE»
22h30, plage de la Grande Mer

CONCERT «ORANGE BLOSSOM»

23h30, esplanade Charles de Gaulle

DIMANCHE 30 JUIN

MILONGAS «TANGO ARGENTIN»

Par l'école de tango du Centre culturel.
19h, place Baragnon Rens. 06 86 93 88 60.

SAMEDI 29 JUIN

TOURNOI DE JOUTES NAUTIQUES

Par la Section Joutes du Cercle Nautique.
17h, port de Cassis Rens. 06 86 87 21 40.

APÉRITIF DES PRUD'HOMMES

19h, Prud'homie de Pêche

DIMANCHE 30 JUIN – SAINT PIERRE

PROCESSION avec les Groupes folkloriques
9h30, rassemblement à la Prud'homie
MESSE

10h, église Saint Michel

HOMMAGE AUX DISPARUS EN MER

11h30, baie de Cassis

SARDINADE Participation 5€.

13h, promenade Aristide Briand

3^{ÈME} TROPHÉE DES BARQUETTES.

15h, port de Cassis Rens. 06 33 14 75 77.